

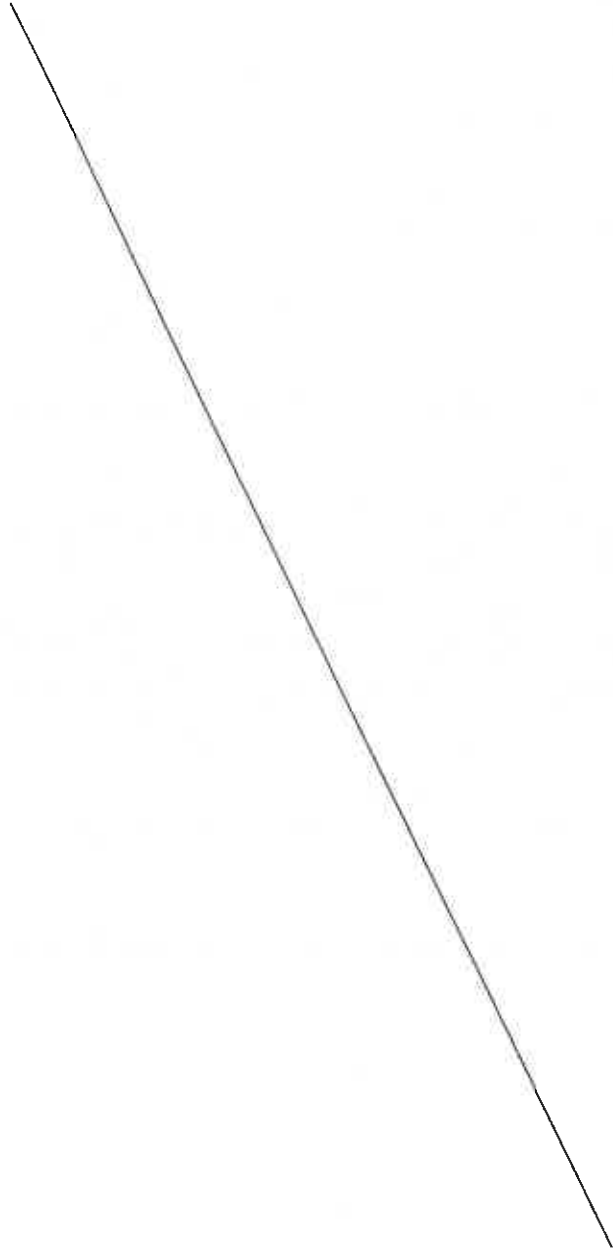


## AVIS PUBLIC

Avis vous est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, que le conseil, à une assemblée régulière tenue à la salle du Conseil du centre administratif de la MRC de Memphrémagog le 11 décembre 2013, a adopté un règlement, à savoir :

### RÈGLEMENT NUMÉRO 18-13

**Règlement établissant la contribution financière des municipalités locales de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog au centre local de développement agissant sur le territoire de la MRC pour l'exercice financier 2014.**



Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455, rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture.

Donné et signé à Magog, ce 16 décembre 2013.

Guy Jauron  
Secrétaire-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (règlement 18-13)

Je, soussigné(e), Liène BRETON, secrétaire-trésorier(ère) /  
greffier(ère) de la municipalité de Canton de Hatley, certifie avoir publié  
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil,  
le 19 Décembre 2013, entre 8h et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce

19 décembre 2013.

Signature: